



ARTIS MURINTER

Enduit de lissage

Définition :

Enduit poudre intérieur de couleur blanche à base de charges minérales, de liants et d'adjuvants destiné au lissage des murs et plafonds.

Domaine d'utilisation :

Permet le lissage des murs et plafonds en faisant disparaître les trous de clous, éraflures, rayures et autres petits défauts afin de réaliser une finition soignée.

S'applique sur supports neufs ou rénovés, bruts ou peints, correctement préparés :

- Plâtre correctement imprimé, carreaux de plâtre correctement préparés.
- Plaques de plâtre, anciens fonds peints (après préparations), tous types d'enduits mono composants.
- Ciment, béton.

Dépolir d'éventuels supports fermés et lisses. Ne pas appliquer sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés, ni à l'extérieur.

Avantage :

- Très fin
- Excellente glisse

Recouvrement :

Recouvrable par tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

Classification :

Produit issu de fabrication industrielle automatisée, codée, numérotée et contrôlée.

- Caractérisation (NFT 36-005) : Famille III classe 3
- Codification GSVWACR (EN 16-566) : G₃S₁V₀W₀A₀C₀R₀

Caractéristiques techniques :

- Taux de gâchage : 40 à 45 % d'eau, soit 0.40 à 0,45 l d'eau pour 1 kg de poudre
- Epaisseur d'application : jusqu'à 2 mm localement
- Consommation : 250 à 300 g/m²
- Temps d'utilisation : 8 heures à 20°C et 65 % HR
- Redoublement : dès que l'enduit est sec

- Recouvrement : après séchage complet, 24 h en moyenne
- Sec Ponçable à environ 3-6 heures selon épaisseur.
- Couleur : blanc
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0,5 MPa

Préparation des supports :

Les supports doivent être conformes au D.T.U. en vigueur 59.1 et 59.4 : durs, sains, cohésifs, secs, propres, exempts de graisse, de cire ou tout autre produit pouvant altérer l'accrochage. Pour les fissures et saignées, il est recommandé de les ouvrir, au besoin avec un grattoir triangulaire, de les dépoussiérer et, si besoin est, d'appliquer un fixateur de fond ou une impression. Sur toute peinture fermée, satinée ou brillante, poncer pour recréer une accroche, puis épousseter soigneusement.

Préparation du produit :

Verser MURINTER progressivement dans de l'eau et un récipient propre.

Malaxer jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Laisser reposer 5 à 10 minutes.

0,5 litre d'eau pour 1 kg de poudre.

Mise en œuvre :

S'applique à la lame à enduire ou à la lisseuse. Sur des supports irréguliers, appliquer 2 couches successives d'enduit ou au préalable, rattraper les imperfections à l'aide de GARNIMUR ou de REBMUR. Après séchage, vous pouvez effectuer un léger ponçage. Vous pouvez ensuite poser, après application d'une couche d'impression, papiers peints, revêtements souples ou appliquer tous types de peintures.

Sur anciennes peintures risque d'effets de tuilage et de craquelage en cas de couches multiples.

Appliquer un primaire au préalable pour une application sur plâtre.

Application directe sur enduit possible.

Précaution d'emploi :

Le temps de prise peut varier en fonction de la température ambiante :

Température élevée : accélération de la prise.

Température basse : retardement de la prise.

Appliquer entre 8°C et 35°C.

Ne pas appliquer à un taux d'hygrométrie > 70%.

Ne pas appliquer sur des supports humides, gelés ou surchauffés.

Ne pas appliquer dans une atmosphère pouvant créer de la condensation.

Il est conseillé de ne pas rebattre la pâte lorsqu'elle commence à durcir.

Ne pas appliquer en extérieur.

Nettoyage des outils et des mains : à l'eau.

Tenir hors de portée des enfants.

Utiliser dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Le port des gants est conseillé pour l'application.

Documents normatifs à consulter :

EN 16-566 : Peintures et vernis - Enduits de peintures pour travaux intérieurs et/ou extérieurs - Adaptation des enduits aux normes européennes.

NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.

DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.

DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

Le produit doit être mise en œuvre conformément aux réglementations en vigueur et à nos recommandations. Les temps de séchage sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée, et des conditions ambiantes.

Stockage et conservation :

Produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé, stocké à l'abri de l'humidité et sans contact direct avec le sol.

Hygiène et sécurité :

Pas d'étiquetage de danger.

Conditionnement :

Existe en 5, 15 et 25 kg



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche annule et remplace toute fiche antérieure relative à ce produit. La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.